

Accueil de loisirs de **CREYSSE**

Du mercredi 2 octobre au
mercredi 18 décembre 2024

Du mercredi 2/10 au 16/10 : FÊTE FORAINE

Du mercredi 6/11 au 18/12 : MILLE ET UNE PAILLETTES

Objectifs pédagogiques

Amener les enfants à découvrir leur territoire.
Favoriser le vivre ensemble

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Favoriser les échanges avec les partenaires locaux
 - Découvrir la faune et la flore
 - Prioriser les activités en extérieur
- Créer des temps d'échange intergénérationnels
 - Proposer des activités culturelles, sportives, artistiques et culinaires
- Favoriser des temps d'échanges entre les groupes

Notre volonté est de proposer des projets construits dans une démarche participative en étant à l'écoute des besoins et envies des enfants pour les rendre acteurs de leurs loisirs.

Activités 3/5 ans

motricité / activités culinaires / jeux de société / activités physiques et ludiques / activités manuelles / ateliers artistiques / ateliers musicaux / ludothèque / échange avec un EHPAD/ échanges avec la ludothèque / journée surprise le 18 octobre / échanges avec la bibliothèque de CREYSSE / jeux surdimensionnés .

Merci de prévoir tous les jours dans un petit sac : une gourde, des chaussons et un change pour les plus jeunes.

Activités 6/12 ans

Activités physiques et ludiques / jeux coopératifs / jeux traditionnels / jeux de société / ateliers culinaires / ateliers musicaux / décoration des salles d'activité / échange avec un EHPAD/ journée surprise le 18 octobre / jeux surdimensionnés.



Accueil de loisirs de CREYSSE

ALSH de Creysse
Route de Leymonie – 24100 Creysse
05 53 22 05 58 • alsh.creysse@la-cab.fr

Comment
réserver ?

Sur le portail Famille

<https://portail.berger-levrault.fr/CABergeracoise24100/accueil>

Au Guichet Jeunesse

Lundi et mercredi de 9h à 18h sans interruption

Vendredi de 9h à 12h

Mardi et jeudi sur rendez-vous

(22 place Gambetta à Bergerac, dans le même bâtiment que le Centre Culturel).

Temps extrascolaires

Tarifcation modulée en fonction des revenus des familles (selon Quotient Familial déterminé par la CAF ou la MSA).

Quotient Familial CAF	Journée et ½ journée avec repas	½ journée sans repas
QF < 400€	3,30 €*	1,65 €*
400,01 € < QF < 700€	4,40 €*	2,20 €*
701 € < QF < 900 €	7,70 €	3,85 €*
901 € < QF < 1100 €	8,30 €	4,15 €
1101 € < QF < 1400 €	9,40 €	4,70 €
QF > 1401€	11 €	5,50 €
Sortie exceptionnelle : 5 € supplémentaire		

Quotient Familial MSA	Journée et ½ journée avec repas	½ journée sans repas
QF < 900€	7,70 €	3,85 €
901€ < QF < 1100€	8,30 €	4,15 €
1101€ < QF < 1400€	9,40 €	4,70 €
QF > 1401€	11 €	5,50 €
Sortie exceptionnelle : 5 € supplémentaire		

Pour les habitants hors CAB : 2,50 € supplémentaires à la journée avec repas ou 1,25 € à la ½ journée sans repas. * Passeport CAF déduit sur présentation d'un justificatif.



www.la-cab.fr

